

Entre les branches

Année 4, no 4

Mai 2010

MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Vous êtes invités à une assemblée publique de consultation pour les travaux qui seront exécutés, au cours de l'été, sur la rue Principale et rue du Moulin. Cette rencontre aura lieu le lundi 3 mai à 18h30 à la salle Bonne Entente, au 423-B rue Principale.

Toute personne qui désire prendre des renseignements concernant ces travaux est invitée à se présenter. Il y aura la présence de notre ingénieur monsieur Gaétan Labbé et un représentant du ministère des Transports.

Céline Bilodeau, directrice générale

ARTICLE 59

Réunion d'information sur l'article 59, pour les nouveaux droits de bâtir en zone agricole, celle-ci aura lieu le 11 mai à 20h00, au Centre multifonctionnel.

Les propriétaires concernés ont été informés par une lettre et ceux-ci sont particulièrement invités à se présenter, pour en connaître tous les impacts.

RENOVILLAGE

Le programme RÉNOVILLAGE est de retour cette année encore. Vous avez des rénovations à faire ? Vous êtes peut-être éligible à une subvention, si vous respectez les conditions d'admissibilité ? Vous n'avez jamais bénéficié du programme, la valeur de votre maison ne dépasse pas 75 000\$ et vous avez un faible revenu, alors appelez à la MRC de Lotbinière, au 418-990-0175 ou le 418-926-3407, pour vous inscrire.

TERRAIN DE JEUX

Nous sommes présentement en inscription pour le terrain de jeux. Nous vous demandons de compléter dès que possible, d'ici la fin mai, le document que vous avez reçu par votre enfant par l'école. C'est important d'y répondre tôt car nous avons des réservations à faire pour les sorties.

Pour toutes questions vous pouvez appeler au 418-596-3192 et parlez à Julie ou laissez le message, elle vous rappellera. Merci de votre collaboration

Date
limite pour
remettre
vos
articles est
le
vendredi
21 mai.

Prochaine
parution
en juin.

REMERCIEMENTS

Je désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont participé au 10^e anniversaire de la fin de semaine des sucriers, soit au tournoi de 500, à la messe et au brunch. Grâce à votre générosité nous avons un surplus net de 5 095 \$.

Il ne faudrait pas oublier tous les bénévoles qui nous ont aidé soit à la préparation de la messe, à la décoration de l'église, décoration au Centre Multifonctionnel, au service du repas aux tables et à la tenue du bar, sans votre aide nous n'aurions pu faire de ce si bel événement, un tel succès.

Un gros MERCI à tous nos commanditaires entre autre à M. François Vachon de la Coop La Seigneurie pour les palettes à sucre que nous avons remises à la messe, à la caisse populaire Desjardins de Beaurivage, à la municipalité, à tous les commanditaires pour le tournoi de 500 ou pour l'ensemble de la fin de semaine, ainsi qu'à tous nos acériculteurs, qui à chaque année donnent gratuitement un peu de leur récolte de sirop d'érable.

Un MERCI spécial à M. Yvon Morin, autrefois de St-Sylvestre qui a fabriqué une maquette représentant le devant de l'église. Un concours était organisé afin de trouver le nombre d'heures que M. Morin a pris pour la confection. Le tirage fut effectué le dimanche de Pâques et c'est M. Jean-Marc Lachance qui a remporté un montant de 50\$, le nombre d'heures pour la confection était de 434h30.

MERCI à l'abbé Léonce Gosselin qui nous a remis une toile et à Mme Monique Rhéaume pour le beau panier de produits de l'érable. Nous avons vendu ces deux articles à l'encan lors du brunch. Pour ce qui est de la mascotte, Mme Martine Turmel a accepté d'être notre « Bec Sucré » cette année. Parmi tous ces REMERCIEMENTS le mot de la fin revient à toute l'équipe de marguilliers, Équipe d'Animation Locale, Madeleine Breton et Richard Therrien, qui année après année se préparent quelques mois à l'avance pour que cette fête soit un succès, ainsi qu'à vous tous, qui ont participé à la fin de semaine des sucriers. MERCI et à l'an prochain.

Ovide Marcoux, Président

C.V.A. du 8 au 15 mai

La Fabrique de la paroisse de Saint-Sylvestre vous invite à nouveau à faire votre part en participant à la C.V.A. 2010.

Des bénévoles vous visiteront, et vous remettront une enveloppe. Nous espérons qu'ils ou elles recevront un bon accueil de chacun de vous. Vous pouvez leur remettre votre don en toute sécurité soit par chèques postdatés ou en argent. Notons que la C.V.A. compte pour au moins 62 % des revenus de la Fabrique. L'argent amassé ne sert pas seulement à l'entretien de l'église, elle couvre aussi tous les services offerts.

Grâce à l'ensemble de vos dons recueillis l'année dernière, c'est avec fierté que nous avons pu assurer les services pastoraux dans notre paroisse. Nous avons besoin de votre aide pour continuer à maintenir ce joyau de notre patrimoine et de pouvoir offrir des

services de qualité. Pour réaliser notre mission d'Église, nous avons donc besoin de votre soutien; nous espérons recueillir au-delà de **43 000\$** comme C.V.A.

Étant donné que la C.V.A. remplace la dîme et les quêtes hebdomadaires, nous vous suggérons comme contribution pour l'année 2010, un montant de **285\$ pour un couple** et un montant de **160\$ pour une personne seule**, afin d'aider au bon fonctionnement.

Au nom de la communauté chrétienne de Saint-Sylvestre, nous vous remercions du geste de générosité par votre don.

Gilles Maheu, ptr.

Ovide Marcoux, président d'assemblée.

LES 5 S

La Société Sportive et Sociale de Saint-Sylvestre a tenu le 22 avril, son assemblée générale annuelle des administrateurs. Pour la prochaine année, le conseil d'administration sera composé de Raynald Champagne Président, Martine Vachon Vice Présidente, Ginette Roger secrétaire-trésorière ainsi que Roger Couture, Claude Demers,

Maryse Lapointe et Line Nadeau administrateurs.

Nous remercions messieurs Gilles Chabot et Gaétan Drouin pour leur dévouement et leur engagement à la réalisation du Centre Multifonctionnel de Saint-Sylvestre. Pendant plus de 4 ans, ils ont consacré temps et

dévouement à ce beau projet. Ce fût un plaisir de travailler avec vous et votre implication à été d'une grande importance ! Nous souhaitons la bienvenue à Line et à Claude qui ont accepté de prendre le relais pour assurer la gérance et le bon fonctionnement du Centre Multifonctionnel.

NATATION ST-SYLVESTRE Inscription Été 2010

Il est maintenant temps de s'inscrire pour les cours de natation à la piscine de Thetford-Mines. Les cours se dérouleront les vendredis matin dès la fin juin et ce, pendant 8 cours d'une durée de 1h/30. Le départ se fait dans la cour de l'église à 8h30, et le transport est en autobus scolaire. Les coûts sont à déterminer selon le nombre d'enfants inscrits. Je prendrai les inscriptions jusqu'au 14 juin. **Pour information et inscription contactez Martine Vachon au 418-948-7097. *Avoir son niveau au moment de l'appel*.**

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour le soccer amical et le tennis (période estivale) pour les jeunes du primaire. Cela vous intéresse, donnez votre nom à la municipalité d'ici le **24 mai** au 418-596-2384.

BASEBALL, pour les jeunes de 7 à 11 ans, le lundi de 18h30 à 19h30. Pour information et inscription Jean-François Marcoux 418-596-2085.

NOS ORGANISMES

FERMIÈRES

Gala d'amateurs : dimanche le 2 mai à 13h au centre multifonctionnel. Prix de présence et souper sur place. Inscription sur place à partir de 10h. Bienvenue à tout le monde

Exposition régionale: à la salle municipale de Joly, le 29 avril de 19h à 21h, le 30 avril de 13h à 21h et le 1er mai de 8h à 14h et le congrès à 10h.

Réunion mensuelle : mardi le 4 mai à 19h30 à la salle municipale. Nous soulignerons la Fête des Mères et nous aurons notre Jeu spécial « L'Union fait la force » pour nous amuser. Prix de présence et un goûter suivra la réunion. Bienvenue à toutes !

CHEVALIERS DE COLOMB Réunion mensuelle le mardi 11 mai à St-Patrice à 20h avec décorum. Rapport des comités et élections des officiers. Bienvenue à tous.

FEU D'HERBE.

Nous tenons à vous rappeler que vous devez aviser le garde feu municipal M. Marcel Tremblay avant de faire un feu d'herbe ou de branches au 418-596-2693. Si, suite à un appel, les pompiers se déplacent et que vous n'avez pas demandé votre permis, vous aurez à payer les frais de sortie des pompiers au complet.

IL EST INTERDIT DE FAIRE DES FEUX D'ORDURES (matériaux de construction ou des déchets) sous peine de poursuite de la part de l'environnement suite à une plainte.

Pour ce qui est des feux de joie (dans un contenant sécuritaire) vous n'avez pas à demander un tel permis.

Une première bien réussie !

Le 2 avril dernier avait lieu à St-Sylvestre le Chemin de la Croix. Tout près de 60 personnes ont assisté à cet événement. Merci à toute la population pour leur belle participation. Sincères remerciements aux Chevaliers de Colomb pour leur implication et leur appui. Un merci spécial à M. Michel Brousseau pour l'animation. Merci à tous ceux et celles qui se sont impliqués de près ou de loin à la réussite de ce beau projet. À vous tous, MERCI et à l'an prochain.

Kathleen et Alfred.

AVIS DE RECHERCHE

Nous sommes à la recherche de personnes pour aider l'équipe déjà en place à la conception et l'entretien du site web de la municipalité. Vous avez des qualifications en infographie, page web ou des habilités avec l'informatique. Vous n'avez qu'à nous envoyer votre C.V. à la municipalité au 423-B, rue Principale et ce avant le 17 mai 2010.

L'ÉCO CENTRE est réouvert depuis le 1er mai et ce trois jours semaine soit les lundis de 9h à 12h, vendredis 13h à 16h30 et samedis de 9h à 12h.

Les matières acceptées (résidentiel seulement) :

Bois (sauf traité), électroménager, métal, ordinateurs et appareils électroniques (fonctionnels ou non) pneus automobiles, résidus domestiques dangereux (huiles, solvants, acides, peintures, piles...) et les résidus verts (branches, feuilles, herbes...)

Pour plus de détails, vous n'avez qu'à passer au bureau de la municipalité

RÉSIDUS VERTS

Le beau temps est de retour et le tondage aussi. Vous pouvez déposer vos résidus verts dans le bac (sans les sacs) prévu à cette fin dans la cour arrière près du poste incendie. S.V.P. déposer vos sacs vides dans la poubelle située à côté.

Voici l'horaire de collecte pour l'été 2010

- À toutes les semaines jusqu'à la mi-juin.
- Aux 15 jours de juillet-août et septembre.
- À toutes les semaines en octobre.

Prenez en bonne note.

Le Diagnostic résidentiel, ça rapporte à tous !

La municipalité de Saint-Sylvestre vous invite à participer au programme «Suivez le courant collectif». Si vous êtes admissible, vous avez reçu à votre domicile un questionnaire d'Hydro-Québec vous permettant d'obtenir un rapport personnalisé sur votre consommation d'énergie. Saviez-vous que pour chaque questionnaire rempli par les citoyens de notre municipalité, Hydro-Québec remettra à la municipalité, **30 \$ pour chaque rapport papier et 35 \$ pour chaque rapport fait en ligne.**

Les sommes d'argent remises par Hydro-Québec serviront à compléter les investissements requis pour le projet suivant. ** Installation d'un nouveau module de jeu au terrain de jeux.*

Le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER : pour une meilleure efficacité énergétique

Ce programme est un service gratuit d'évaluation de la consommation d'énergie pour chaque foyer. En réponse à un questionnaire détaillé rempli par les clients résidentiels admissibles, Hydro-Québec émet un rapport de recommandations incluant des mesures concrètes pour économiser de l'énergie chez soi. Remplissez votre **questionnaire** en ligne (www.courantcollectif.com) ou papier dès maintenant. Si vous l'avez jeté ou égaré, vous pouvez vous en procurer une copie à la municipalité de St-Sylvestre, ou encore appeler le 1-800-ÉNERGIE. **MERCI de contribuer à la réalisation de notre PROJET COLLECTIF.**

Céline Bilodeau, secrétaire-trésorière